Certificat de compétence Technique actuarielle

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :
Niveau bac+2 scientifique.

Objectifs

Ce diplôme atteste auprès des directions de compagnies d'assurances d'une acquisition de bases techniques solides.

Débouchés : Ce diplôme mène aux fonctions de technicien d'actuariat dans les sociétés d'assurance et les cabinets de conseils.

Compétences

Mis à jour le 06-12-2024

Code : CC1400A

30 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale : EPN09 - Economie Finance Assurance Banque (EFAB) / Stephane LOISEL

Niveau CEC d'entrée requis : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF : Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre) (313m)

Métiers (ROME) : Technicien / Technicienne d'actuariat (C1105)

Contact national :

EPN09 - Actuariat
292 rue Saint Martin
75003 Paris
01 58 80 87 56
Melinda Dupuis
actuariat@cnam.fr

Enseignements

30 ECTS

- Mathématiques actuarielles fondamentales de l'assurance non vie — ACT111 — 6 ECTS
- Mathématiques actuarielles fondamentales de l'assurance vie — ACT102 — 6 ECTS
- Mathématiques financières — ACT108 — 6 ECTS

↓

- Calcul des probabilités — STA103 — 6 ECTS
- Statistique mathématique — STA104 — 6 ECTS

↓

- Probabilités et statistiques pour la finance — GFN25(— 4 ECTS
- Méthodes mathématiques pour la finance et l'économie — MVA11 — 6 ECTS